

Première grande étude sur la santé et les risques professionnels chez les travailleurs indépendants

Santé publique France lance pour la première fois une vaste étude pour analyser l'état de santé des professionnels indépendants. 300 000 travailleurs sont invités à participer jusqu'au 31 décembre 2017. Son objectif est d'identifier les problèmes de santé (allergies, troubles musculaires et articulaires, problèmes cardio-vasculaires et respiratoires, cancers, problèmes de santé mentale...) liés aux caractéristiques professionnelles et aux conditions de travail afin de contribuer à émettre des recommandations de prévention.

Qui est concerné ?

Les artisans, les commerçants, les professionnels libéraux, les conjoints-collaborateurs. L'étude portera sur un large échantillon de personnes actives, relevant du régime social des indépendants et âgées de 18 à 65 ans, issues de métiers et de secteurs d'activité différents.

Pourquoi cette étude ?

Les maladies d'origine professionnelle sont nombreuses et diverses : cancers, troubles de l'audition, affections respiratoires, etc. Les facteurs de risque auxquels sont exposés les travailleurs sont eux-mêmes très nombreux et de nature variée. Ainsi, pour mieux comprendre les spécificités des professions indépendantes, Santé publique France lance une grande étude, dont le démarrage est effectué en partenariat avec le Régime Social des Indépendants (RSI).

L'étude va permettre d'identifier les métiers et les conditions de travail ayant un impact sur la santé des travailleurs indépendants, actifs ou retraités. Sa finalité est de contribuer à orienter et évaluer la prévention des risques sanitaires, liés au travail, chez ces professionnels.

Afin de tenir compte de l'évolution dans le temps des facteurs de risques ou des effets à long terme de certaines nuisances, les participants sont suivis durant plusieurs années par Santé publique France. Il est primordial d'avoir un grand nombre de participants de manière à inclure dans l'analyse une grande variété de situations professionnelles.

Cette étude, basée sur le volontariat, est réalisée par **un questionnaire en ligne** auprès de 300 000 travailleurs affiliés au régime des indépendants en 2016. Les personnes, sélectionnées par tirage au sort, reçoivent depuis plusieurs semaines un courrier d'invitation à participer à l'étude. L'analyse des données commencera en 2018 et **les premiers résultats seront disponibles à partir de 2019.**



Le programme COSET (Cohortes pour la surveillance épidémiologique en lien avec le travail) est un programme national de suivi de la santé des travailleurs. Deux grandes études sont lancées par Santé publique France, Coset-RSI, sur les professions indépendantes, et Coset-MSA. Cette dernière sera lancée en fin d'année et est réalisée en partenariat avec la

Mutualité sociale agricole pour le suivi des travailleurs du monde agricole. Le suivi des salariés du Régime général, qui fait partie également du programme, sera réalisé grâce à l'accès à d'autres données.

Pour plus d'informations sur l'enquête : www.coset.fr et www.rsi.fr/coset

CONTACTS PRESSE

Santé publique France :
Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36
presse@santepubliquefrance.fr
Twitter : @santeprevention